

5 000 mètres carrés de forêt sèche ravagés par les flammes

NOUVILLE. Des militants de Mocamana et de Calédoclean ont découvert, hier, un demi-hectare de forêt sèche brûlé, au Fort Téréka. Des espèces menacées d'extinction ont péri dans l'incendie. Le sinistre remonte à dimanche.

Les dégradations de plants de forêt sèche se succèdent au pied du Fort Téréka. A Nouville, sept militants des associations Mocamana et Calédoclean se sont retrouvés, hier, face à un spectacle de désolation. En bordure de route, à la place d'une parcelle verdoyante composées de 120 à 150 arbustes qui mène aux voies d'escalade et termine le sentier des légendes, ils ont trouvé un champ ravagé par les flammes, vide, stérile et aride. « C'est la découverte de ce matin. Nous étions venus planter 100 pieds. C'est clairement un acte volontaire et revendicatif », éructe Thibaut Bizieu, chargé de mission à Calédoclean.

Dans les faits, le sinistre remonte à dimanche après-midi. A 14 h 46, les sapeurs-pompiers de la ville de Nouméa sont intervenus sur places. A l'aide d'une dizaine d'hommes, de deux engins et d'un véhicule de commandement, il leur a fallu plus de 3 heures pour éteindre les flammes et circonscrire le sinistre.

Habitant la cabane voisine de celle du responsable du squat en contrebas du Fort Téréka, Maïlehapo Seuvea regarde souvent les lieux. « Pourtant, nous n'avons rien entendu et rien vu. Nous nous sommes couchés tôt ce soir-là », témoigne-t-elle. Les lieux avaient été peuplés,



PHOTOS G.R.

Après avoir constaté les dégâts, les militants de Mocamana et de Calédoclean ont repris pelles et pioches pour défricher les lieux et reboiser le site.

en mai, par une quarantaine de membres du Forum de la jeunesse pour le développement durable, lors de la Fête de la nature. De ce travail, il ne reste rien. « C'étaient des espèces en danger d'extinction », se désole Christine Pöllabauer, présidente de l'association Mocamana. Des *Plerandra veitchii* et un *Alizia guillaini*. « Il n'en restait qu'un arbre et il a été brûlé. Un pépiniériste venait d'en collecter les graines », complète la biologiste de formation, sous le choc.

DEMANDE D'UN CLASSEMENT

Cet incendie est passé à deux doigts de causer la disparition de l'espèce. Entre la croissance des arbres en pépinière, la plantation et le coût de l'entretien des lieux, effectué par des personnes sans domicile fixe, dans le cadre du programme Forêts et espaces verts écologiques et solidaires, la perte financière due au sinistre s'élève à 800 000 francs.

Après avoir nettoyé les lieux, les militants se sont attelés à replanter, dans la foulée, des *Crotons insularis*, des *Psydrax* et des chênes gris, « des espèces plus rustiques qui vont tenir », renseigne Thibaut Bizieu. Mocamana, qui compte porter plainte, a signalé les faits aux gardes nature de la province. L'association renouvelle sa demande de classement des lieux en parc naturel par le gouvernement. Récemment, le site a été cartographié, les squats environnants recensés, le début de la route d'accès au Fort défriché et une clôture océanienne pour protéger le site devait être créée. Tout reste sans suite pour l'instant. « Le site n'a pas le statut d'aire protégée et ne relève donc pas du code de l'Environnement. Il n'est pas applicable à cet endroit », réagit la province Sud « qui ne peut que regretter ce qu'il s'est passé, notamment pour Mocamana, une association que nous soutenons », poursuit la collectivité.

Gédéon Richard

Il y a 3 ans

Il y a trois ans, Mocamana tirait la sonnette d'alarme face au manque de moyens consacrés par les collectivités à l'entretien des dix hectares de forêt sèche restaurés depuis 2008. Christine Pöllabauer, aujourd'hui présidente de l'association, s'inquiétait alors de la multiplication des cabanes, qui s'approchaient des plantations. Les premières étaient à 50 mètres des parcelles de forêt sèche, menacées par les espèces invasives plantées dans leurs jardins. Propriété foncière de la Nouvelle-Calédonie, les deux lots de 27 et 78 hectares qui constituent Fort Téréka sont classés en zone naturelle au plan d'urbanisme directeur. Abritant 130 espèces vulnérables, en danger et en voie d'extinction, ils sont même classés Ramsar.



La semaine dernière déjà, premier acte de vandalisme, des arbres ont été coupés et laissés sur place.



Mocamana lance un appel aux pépiniéristes pour qu'on lui fournisse de nouveaux plants pour restaurer le site.

« Le site n'a pas le statut d'aire protégée, ne relève pas du code de l'environnement. »